



AUTOMNE 2011

La Lettre du député Yves Cochet

11^e CIRCONSCRIPTION
DE PARIS

Édito

Les fonctions d'Yves Cochet à l'Assemblée nationale

- Président du groupe parlementaire Gauche démocrate et républicaine (GDR)
- Secrétaire de la Commission du développement durable et aménagement du territoire
- Président du groupe d'études des pics pétrolier et gazier
- Suppléant à la Délégation française à l'assemblée parlementaire de l'OTAN

Yves Cochet tient une permanence à la mairie du 14^e sur rendez-vous tous les vendredi à partir de 11 h.

Contactez le député :

Yves Cochet
Député de Paris
126 rue de l'Université
75007 Paris



ycochet@assemblee-nationale.fr
www.yvescochet.net • 01 40 63 01 10

Mes chers Concitoyens,

La crise s'est installée, la croissance ralentit, la dette s'alourdit. Le gouvernement actuel est resté aveugle aux grands mouvements de l'économie réelle, notamment : la hausse tendancielle et la volatilité des cours de l'énergie, la raréfaction de certaines matières premières, les effets précoces du dérèglement climatique. Il ne s'est concentré que sur les aspects purement financiers de la crise financière. Cela n'a rien réglé : 90% des règles en vigueur avant la crise n'ont toujours pas changé. Notre combat doit être celui d'une alternative solide à un système économique qui nous a conduit à trois écueils : la crise financière, la déception démocratique et la catastrophe environnementale. Nous devons changer de vision du monde pour intégrer l'avenir de la planète à nos orientations politiques.

L'espoir est en effet bien présent : 2012 pourrait être l'année de l'alternance associant dans un même gouvernement la gauche et les écologistes. L'heure n'est plus à la loi des marchés financiers, car nous sommes à un carrefour : c'est la fin d'une époque. Pour cela, il convient d'accomplir la mutation écologique de l'économie, afin que personne ne soit laissé sur le bord de la route. Des secteurs peuvent révéler toute leur attractivité et créer de nombreux emplois : ceux, par exemple, de l'isolation des bâtiments, des énergies renouvelables, des transports collectifs, de l'économie sociale et solidaire. Faire ce type d'investissements nous conduira à mener des politiques nouvelles. Par le cercle vertueux de l'économie verte et sobre, c'est un nouveau projet de société qui se dessine. Bâtissons-la ensemble aux prochaines élections !

Je serai particulièrement heureux de vous rencontrer lors de ma prochaine réunion publique.

Amicalement,

Yves Cochet

Venez rencontrer votre député

Compte rendu de mandat

Lundi 14 novembre à 19h

Café l'Entrepôt - 7 rue Francis de Pressensé 14^e - M^o Pernéty

EN CHIFFRES

Bilan de l'activité parlementaire d'Yves Cochet depuis juin 2007

Yves Cochet est classé 43^e sur 577 députés en termes d'interventions en séance et de participation globale (Source : le site Lesinfos.com)

- Amendements déposés : **1 884**
- Séances publiques contenant au moins une intervention de Yves Cochet : **148**
- Propositions de loi ou de résolutions cosignées par Yves Cochet : **43**
- Interventions en commission : **84**

Transparence de la vie publique et statut des parlementaires

LES ÉLUS DOIVENT SE MONTRER EXEMPLAIRES

Alors que la crise économique s'amplifie, il paraît inacceptable à nos concitoyens que leurs élus et représentants bénéficient, dans leurs rémunérations comme dans la gestion de leurs droits sociaux, de dispositions dérogatoires du droit commun. C'est dans ce sens que les députés Europe écologie Les Verts (EELV) sont intervenus en septembre 2010 lors du débat sur la réforme des retraites. Ils ont déposé un amendement demandant un alignement strict des retraites des parlementaires et des membres du gouvernement sur le droit commun et l'interdiction des cumuls de rémunération.

Après avoir essuyé un refus de la majorité des parlementaires, une importante mobilisation citoyenne via internet a pris le relais et contraint le président de l'Assemblée à faire machine arrière pour finalement modifier (à la marge) ce régime privilégié.

Dans les semaines à venir, les députés EELV, interviendront également sur la question de la transparence de la vie publique et la prévention des conflits d'intérêt, par le biais d'une proposition de loi.

Ils demanderont notamment plus de transparence sur les revenus tirés de l'exercice d'un mandat ou d'une fonction politique ainsi que sur la situation patrimoniale des élus.

Dossier Énergie

L'énergie est ce qui fait tourner le monde. Qu'elle soit solaire, électrique, issue du charbon, l'énergie est la source de toutes les activités économiques, de tous les objets qui nous entourent. Deux faits marquants dans l'actualité de cette année nous indiquent que l'énergie est avant toute chose une question de politique: le nucléaire et les gaz de schiste.

Fukushima : les leçons d'une catastrophe

Le nucléaire avec la catastrophe de Fukushima a confirmé tous ses dangers, le drame continue au Japon. A la date du 11 septembre 2011, six mois se sont écoulés depuis le début ce drame. La population n'a pas été informée en temps réel des risques majeurs qu'elle encourait. C'est un des dangers récurrents de l'énergie nucléaire: le secret et la désinformation. C'est pourquoi les députés EELV ont déposé une demande de commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements du secteur nucléaire en France en juillet 2011. Les citoyens français ne sont pas consultés sur les choix énergétiques de leur pays. Les décisions sont prises avant le débat public. Le secret industriel ne doit pas l'emporter sur la transparence et la démocratie. Yves Cochet a participé cette année à une mission de l'OPECST (Office parlementaire des choix scientifiques et techniques) sur «la sécurité nucléaire, la place de la filière et son avenir». Un audit approfondi des centrales françaises est en effet nécessaire pour en souligner tous les dysfonctionnements.



Yves Cochet lors d'une manifestation contre les gaz de schiste devant l'Assemblée nationale.

© Photo DRF

Les gaz de schiste : les dangers du sous-sol

Le gaz de schiste est un gaz naturel - méthane - emprisonné dans les roches anciennes appelées schistes. La technique d'extraction du gaz de schiste, dite de fracturation hydraulique, consiste à injecter dans le sous-sol de très grandes quantités d'eau additionnée de produits chimiques afin de faire exploser la roche pour récupérer le gaz. Cette technique génère de nombreux problèmes, risquant de contaminer les nappes phréatiques et de détruire la biodiversité, et contribue également au réchauffement climatique. Pourtant, plusieurs autorisations avaient été accordées par le gouvernement en 2010.

C'est pourquoi Yves Cochet, au nom des députés EELV associés aux députés socialistes, ont réaffirmé leur opposition aux gaz de schiste en votant contre la proposition de loi UMP le 21 juin à l'Assemblée. Elle ne satisfait ni les parlementaires de l'opposition, ni les élus et les citoyens qui se sont mobilisés depuis des mois. Les députés EELV et socialistes ont poursuivi leur combat en proposant un nouveau texte qui réaffirme leur opposition à l'exploration des hydrocarbures non conventionnels et, d'autre part, réclame l'abrogation des permis litigieux.

2010-2011 Les grands moments de l'année parlementaire

Yves Cochet, en tant que membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, est le plus souvent amené à intervenir sur des lois en rapport avec l'énergie, le climat, l'environnement et l'agriculture. Il intervient également dans des débats sociaux et a pris part aux débats sur le budget 2012.

Loi sur l'immigration

n°2400. *Projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et la nationalité.* **Octobre 2010.**

Vote Contre

Le rythme des réformes législatives en matière de droit des étrangers a fonctionné à plein : quatrième texte en sept ans, pour modifier et durcir encore les conditions d'entrée et de vie dans notre pays. Autant de textes qui prennent l'étranger comme cible, autant de reculs des droits des étrangers, du droit d'asile, des libertés. Le durcissement spectaculaire de la politique sécuritaire et migratoire française est le signe de l'échec définitif de la stratégie d'ouverture du Président. Ce projet de loi était une renonciation aux convictions républicaines.

Droit de pétition citoyenne

n°2908. *Proposition de loi organique relative à l'initiative législative citoyenne par droit de pétition selon l'article 11 de la Constitution.* **Décembre 2010.**

Vote Pour

Cette proposition de loi était une initiative commune des quatre députés Europe Ecologie Les Verts. Elle proposait de rendre enfin possible la nouvelle voie d'initiative citoyenne, prévue dans la Constitution, mais actuellement non applicable, faute de texte de loi l'organisant. Elle permet l'appropriation civique de grandes thématiques ou orientations sociétales et devient ainsi la première marche vers une authentique responsabilisation collective. Nous vivons dans une démocratie représentative, elle ne doit pas s'exercer aux dépens des citoyens.

Police et sécurité

n°3109. *Police et sécurité : loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2).* **Février 2011.** **Vote Contre**

C'est désormais un classique: lorsque le Gouvernement et le Président sont en panne de réponses face aux inquiétudes de nos concitoyens, la sécurité leur sert de roue de secours. Tout fait divers sor-



© Assemblée nationale 2011

dide devient prétexte à l'annonce d'un durcissement législatif, conformément à la philosophie présidentielle. Or, c'est la limitation drastique des moyens humains qui est un frein à une politique ambitieuse. Les questions de sécurité devraient relever surtout de la présence, du suivi, de l'encadrement, missions pour lesquelles les moyens humains sont indispensables. Cette loi n'apportait pas les bonnes solutions.

Climat et effet de serre

n°3186. *Proposition de résolution sur le climat tendant à mettre en œuvre les engagements du Grenelle et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.* **Mars 2011.** **Vote Pour**

Cette résolution proposait de tirer un bilan du Grenelle, pour constater les nom-

breuses désillusions. Après les échecs de Bali, de Copenhague, que reste-t-il des mesures annoncées sur le climat ? La résolution 3186 évoquait le besoin d'actions nationales volontaristes en ce qui concerne les gaz à effet de serre, la protection de la couche d'ozone, la disparition des espèces liée au réchauffement climatique. Les dernières estimations du GIEC prévoient une hausse de 2°C faisant encourir des risques majeurs pour la survie des espèces animales et végétales.

Des initiatives locales d'atténuation sont donc essentielles. Il est impératif que la France maintienne ses engagements en terme d'énergies renouvelables, d'efficacité et de sobriété énergétique.

Substances toxiques

n° 2738. *Proposition de loi visant à interdire l'utilisation des phtalates, des parabènes et des alkylphénols.* **Avril 2011** **Vote Pour**

Cette proposition de loi indiquait une prise de conscience des dangers pour la santé humaine et l'environnement des substances chimiques non contrôlées, les phtalates, les parabènes et les alkylphénols – auxquels il faut ajouter le bisphénol A. En 2008, Marie-Christine Blandin, sénatrice écologiste, dans son rapport sur les risques chimiques au quotidien, pointait la responsabilité des perturbateurs endocriniens dans les troubles de la reproduction et l'augmentation de certains cancers, notamment du sein. Pourtant, le principe de précaution doit s'appliquer. C'était l'objet de cette proposition de loi.

Retrouvez les textes des interventions de Yves Cochet en ligne sur le site de l'Assemblée nationale :



www.assemblee-nationale.fr

ou sur le site du député :

www.yvescochet.net

Le Parlement des enfants : édition 2011



© Photo MC

Pour l'édition 2011 du Parlement des enfants, c'est une classe de CM2 de l'école élémentaire du 188 rue d'Alésia qui a été sélectionnée. Leur proposition de loi visait à associer les sportifs internationaux à la pratique du sport dans la société. En trois articles, cette proposition précise comment le sportif de haut niveau doit être exemplaire, les sanctions en cas d'incivilités constatées et son implication attendue dans la collectivité.

Les parents de cette même école ont interpellé Yves Cochet et les élus de la mairie du 14^e sur la menace de fermeture d'une classe pour la rentrée 2011. Dans un courrier adressé à l'Inspecteur d'académie, Yves Cochet dénonce l'absurdité de cette logique comptable de suppression d'un poste sur deux dans la fonction publique qui touche et fragilise le service public de l'Education nationale. Cela impacte fortement les chances de réussite des enfants notamment ceux issus des milieux les moins favorisés et remet fortement en cause l'égalité des chances. Classes surchargées, rythmes scolaires inadaptés et diminution des moyens humains, l'Education nationale a besoin d'une grande réforme et davantage de moyens. → En savoir plus : www.parlementdesenfants.fr

Dans la circonscription



© Photos A. Chaplain



Habitat alternatif et solidaire dans le 14^e

Explosion de la spéculation immobilière, ghettisation urbaine, crise du logement social, montée des individualismes, développement de la précarité... Au-delà des politiques nationales et de l'action de la ville de Paris, des initiatives citoyennes s'organisent.

Le projet Pension de famille

Ce projet, lancé en 2003 par une trentaine d'habitants du 14^e, est soutenu par la Fondation Abbé Pierre et la Ville de Paris. Il répond au besoin d'accès au logement de populations qui en sont exclues, pour des raisons socio-économiques complexes ou par déficit de logements adaptés.

Une Pension de famille est un lieu de vie animé par un couple d'hôtes, où des personnes très fragilisées bénéficient d'un logement indépendant et d'espaces de convivialité. Les résidents sont soutenus dans leurs démarches d'insertion, participent aux tâches quotidiennes et prennent leurs repas ensemble. Les logements sont gérés par l'association et accordés par des commissions d'attribution. Le chantier est désormais en cours et l'ouverture programmée pour le printemps 2012.

En savoir plus : <http://pensiondefamille.14e.free.fr>

L'habitat coopératif

L'objet d'une coopérative d'habitants est de permettre un accès à un logement stable, dans un bâtiment de qualité, à un prix raisonnable. Elle permet la mise en commun d'espaces et de services (salle polyvalente commune, buanderie). Plus développé dans plusieurs pays voisins et en province, ce nouveau mode d'habitat est plus complexe à mettre en place sur Paris du fait de la rareté foncière. Malgré tout, l'association HESPère 21 promeut des projets d'habitat coopératif solidaire et écologique. L'association constitue des groupes-projets autour des valeurs de solidarité intergénérationnelle, de mixité et d'écologie, sur le site de Saint Vincent de Paul.

En savoir plus : www.hespere21.fr

Du côté des associations Cafés associatifs dans le 14^e

De plus en plus d'associations de quartier parisiennes cherchent à investir de nouveaux lieux avec pignon sur rue et inventent une nouvelle forme de convivialité et d'hospitalité. Ouverts sur leur quartier, les cafés associatifs constituent un carrefour où les habitants se rencontrent, échangent, créent, inventent un nouveau rapport à leur environnement quotidien. Sans but lucratif, ils pratiquent une économie sociale et solidaire, suscitent la création d'emplois et requalifient leur quartier.

Le Moulin à café → Créé en 2006 à l'initiative d'habitants du quartier Pernéty, ce café est géré par une association, en partenariat avec les habitants, les associations de l'arrondissement et les étudiants de la résidence universitaire située juste au-dessus.

Le Moulin à café : 9 place de la Garenne 75014 Paris
<http://moulin.cafe.free.fr>

Café Signes → Créé en 2003 par le CATC Jean Moulin (Centre d'aide par le travail et la communication) – qui a la particularité d'accueillir une population sourde avec troubles associés – ce café est géré par l'association l'Entraide Universitaire.

Café Signes : 33 avenue Jean Moulin 75014 Paris
www.cafesignes.com

